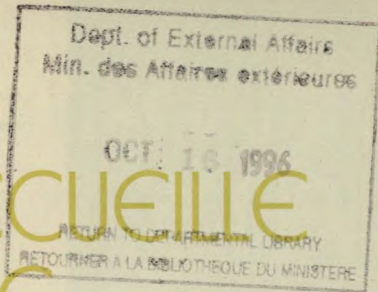


162876723(F)

APEC 1997 : LE CANADA ACCUEILLE L'ASIE-PACIFIQUE



Le commerce et l'économie du Canada ont toujours été axés sur les liens transatlantiques et continentaux. Mais, avec la diversification des sources d'innovation technique, de la concurrence mondiale et des investissements potentiels, la région Asie-Pacifique est devenue un pôle de dynamisme et de croissance. Sa participation active au mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) permet au Canada de mieux comprendre ce que la Banque mondiale a appelé « le miracle asiatique », et aussi de mieux en profiter.

Tout au long de 1997, le Canada présidera l'APEC et accueillera une série de réunions et d'activités dans toutes les régions du pays. Son mandat global sera de gérer le programme de l'APEC en matière de libéralisation et de promotion du commerce et de l'investissement, et de coopération économique et technique. La présidence du Canada prendra fin en novembre, à l'occasion des rencontres des dirigeants et des ministres du Commerce et des Affaires étrangères de l'APEC, qui se dérouleront à Vancouver. Les participants passeront en revue les activités de l'APEC et, en particulier, solliciteront l'avis de représentants du monde des affaires dans les économies membres sur les façons de favoriser les intérêts commerciaux dans la région.

En annonçant que la conférence de 1997 aurait lieu à Vancouver, le secrétaire d'État à l'Asie-Pacifique, l'honorable Raymond Chan, a souligné que l'APEC « nous permet de jumeler les besoins de la région avec les capacités canadiennes ». La présidence du processus donne en outre au Canada, cette année-là, une occasion sans précédent de développer ses intérêts et d'asseoir son rôle dans la région Asie-Pacifique. Cette brochure décrit les activités de l'APEC et leur importance pour le Canada, et présente les domaines dans lesquels la contribution du secteur privé canadien est le plus susceptible d'influencer l'avenir du Canada au sein de l'APEC.